

# ARNAVILLE

## ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

### Bulletin Municipal

### N° 248

JUILLET AOUT 2026

#### SOMMAIRE :

- ✓ CONGES SECRETARIAT
- ✓ CHANTIER NATURE AVEC LE CEN
- ✓ RENTREE SCOLAIRE
- ✓ ARRETES DU MAIRE (Lavoir, Place des Fêtes)
- ✓ RELEVÉ FACTURES D'EAU
- ✓ CHAMBLEY AIR PASSION
- ✓ LA MAISON ECLUSIERE
- ✓ ETAT CIVIL :  
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.  
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009

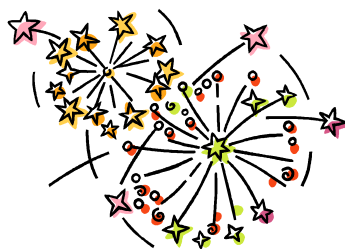


Traverse village actuelle  
voitures sur la chaussée,  
piétons à l'abri sur les trottoirs

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : [mairiearn@numericable.fr](mailto:mairiearn@numericable.fr)

Téléphone : 03.83.82.62.78



#### *Feu d'Artifice*

Le feu reporté à la Fête du Village sera tiré le  
samedi 29 août à 21h30

Dès 14h, il vous sera proposé Place des Fêtes :  
Après-midi récréatif en autonomie : pétanque,  
fléchettes, jeux anciens...

Buvette

16h : départ d'une marche familiale en forêt

18h : Restauration

21h30 : Feu d'Artifice

## **CONGES SECRETARIAT DE MAIRIE**

Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 29 juillet au mercredi 19 août inclus. Merci de prévoir toutes vos démarches avant ces dates.

Néanmoins, pour toute demande il vous sera possible de nous adresser un mail : [mairiearn@numericable.fr](mailto:mairiearn@numericable.fr), une réponse vous sera apportée dans la mesure du possible. En cas d'urgence vous pourrez joindre le Maire au 06.82.54.93.88 ou au numéro d'astreinte affiché sur la porte de la Mairie.

## **CHANTIER NATURE AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS**

Depuis plusieurs années le CEN vous propose des chantiers nature participatifs de gestion de la pelouse calcaire du Rudemont. Cette année le chantier est programmé le 25 juillet de 9h à 16h, rendez-vous est donné aux Quatre Chemins (en haut de la rue de Gorze avant de redescendre sur Novéant).

N'oubliez pas de vous munir de bonnes chaussures et de gants.

A midi, un repas convivial vous sera offert offert par le Conservatoire.

Inscriptions Mélanie Picart au 03.82.83.62.84 mail : [m.picart@cen-lorraine.fr](mailto:m.picart@cen-lorraine.fr).

## **RENTREE SCOLAIRE**

La rentrée scolaire aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2026. Les enfants seront accueillis à 8h30 par :

- Mme WERNET, pour les maternelles petite, moyenne et grande section (17 élèves), assistée de Manuella et Maëva DORGET (ATSEM)
- Mme RAMBAUT pour les CP et CE1 (19 élèves)
- Mme TURI, Directrice pour les CE2, CM1 et CM2 (18 élèves)

Une demande de poste en service civique a été déposée par la Directrice. L'an passé aucun poste n'a été attribué à l'école d'Arnaville, nous espérons que, pour cette année scolaire, la demande aboutira.

## **ARRETES DU MAIRE**

### **LAVOIR COMMUNAL :**

Vu le danger que représente la baignade dans le lavoir, un arrêté d'interdiction a été pris le 22 juin 2026.

Nous rappelons que :

Dans la Moselle canalisée et ses annexes, la baignade est interdite par décision du Chef du Service de la Navigation Nord-Est en date du 24.07.2003.

En complément, un arrêté a été pris pour interdire la baignade dans le Rupt de Mad n° 4/2010.

### **PLACE DES FETES :**

Nous avons remarqué une arrivée régulière de camping-cars qui passaient la nuit sur la Place des Fêtes. Après enquête, il s'avère que notre place était référencée sur un site à destination des camping caristes (très belles photos, 15 places possibles, gratuit...) nous avons demandé le retrait de ce signalement. La suppression a été immédiate et la situation semble s'être calmée.

Les abords du Rupt de Mad sont régulièrement occupés pour des pique-niques. A savoir qu'il est interdit d'y faire des barbecues, de se baigner dans le Rupt de Mad, de se garer sur les pelouses. Les déchets doivent être ramassés et si possible évacués par les occupants.

Pour donner plus de poids aux consignes que nous donnons aux utilisateurs, un arrêté est rédigé en ce sens.

Par ailleurs et conformément à l'arrêté 20/2021, les chiens doivent y être tenus en laisse et les déjections ramassées.

## **RELEVÉ FACTURES D'EAU**

Pour éviter toute surconsommation non détectée et non prise en compte sur le règlement du service eau de la Communauté de Communes, nous attirons votre attention sur la surveillance à apporter à vos compteurs d'eau. En effet, une seule relève est effectuée en décembre. Pour ceux qui ne seraient pas en prélèvement automatique mensuel, la facture intermédiaire de juillet est estimative. Malheureusement il arrive qu'en fin d'année vous soyez absent lors du passage de l'agent qui effectue la relève du compteur ou que vous découvriez une surconsommation inhabituelle après cette relève. S'il est temps de faire effectuer un entretien par un plombier, il faut savoir que toutes les origines de fuite ne sont pas prises en compte pour un éventuel dégrèvement



## CHAMBLEY AIR PASSION : 25 JUILLET- 2 AOÛT

C'est à l'initiative d'une quarantaine de bénévoles des associations et usagers de la base aérienne de Chambley que se tiendra cet été la 1ère édition de « *Chambley Air Passion, le ciel en fête* » une grande manifestation aérienne où montgolfières, ULM, planeurs, avions, paramoteurs se partageront l'espace aérien. Des animations au sol : cerfs-volants, tyrolienne de 200 m, guinguette, manèges, supercars, véhicules anciens, sans oublier des espaces restauration, buvette ainsi qu'une boutique éphémère tenue par des artisans et producteurs locaux. Grande nouveauté : la base accueillera les qualifications européennes de l'*Ultimate Air Challenge* et le départ de cette compétition européenne d'ULM. Du côté des montgolfières, objectif : 40 ballons maximum, chaque jour des vols seront à gagner sur place. A noter que les vols ne seront organisés qu'en soirée la semaine, le matin et le soir uniquement durant le week-end.



## LA MAISON ECLUSIERE



Vous avez constaté depuis plusieurs mois que la maison éclusière, à côté du pont canal, et au bord de la véloroute, avait été entièrement restaurée. C'est notre communauté de communes qui a repris ce bâtiment et l'a entièrement rénové pour le transformer en un lieu de vie et en petit café avec terrasse.

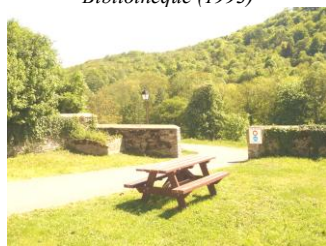
L'association "Confluence" a été créée pour gérer ce lieu dans le cadre d'un appel à projet lancé par notre communauté de communes. L'idée est de créer un lieu qui permet de construire du lien avec, au-delà du café, un petit atelier de réparation de vélo et différentes animations qui progressivement se mettront en place (concert, théâtre, petites expos...).

Dès à présent le café est ouvert et nous vous invitons à venir vous "poser" en terrasse avec une offre de boissons et de petits grignotages qui s'étoffera au fil du temps.

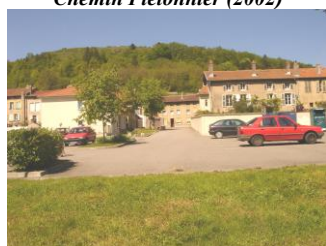
Si vous souhaitez vous investir dans le projet, entièrement géré par les bénévoles de l'association, n'hésitez pas à venir en discuter avec nous lors des heures d'ouverture (mercredi et jeudi de 10h à 18h ; vendredi et samedi de 10h à 22h et dimanche de 10h à 18h). Vous retrouvez toute notre actualité sur notre page facebook. A bientôt à la maison éclusière !



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division( 2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

## ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

### Décès nos sincères condoléances :

- Madame Nicole COLIN est décédée à l'âge de 77 ans. Née à Arnaville en 1949, elle y avait épousé Monsieur Robert COLIN. Ils étaient tous deux domiciliés 120 Grande Rue.
- Madame Christiane ROYER est décédée à l'âge de 74 ans. Retirée à Corny depuis 2024, elle a habité à Arnaville rue du Chauffour avec son mari Jean Jacques, Président de l'ACCA. Tant que sa santé le lui a permis, elle a été membre bénévole de la bibliothèque.
- Monsieur Jean-Claude ETIENNE est décédé à l'âge de 90 ans. Né à Arnaville en 1935 dans une fratrie de 8 enfants, il y est revenu vivre sa retraite avec son épouse Ginette.

## RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

**Pour l'année 2026 :** il s'agit des jeunes nés en 2010 :

DELLANDREA Rose, JOCHEM Noé, KOPP Manec, KREMER Titouan, PELLERIN Thomas, PHILIPPE Léo, WITZ Marceau.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### PREVISIONS POUR 2026

|             | Manifestation            | Organisateur             |
|-------------|--------------------------|--------------------------|
| 29 août     | Marche et feu d'artifice | Asso des Fêtes           |
| 4 octobre   | Repas des Anciens        | CCAS                     |
| 30 octobre  | Halloween                | Parents d'élèves         |
| 28 novembre | St Nicolas               | Amicale Sapeurs-Pompiers |
| décembre    | Fête de l'Ecole          | Parents d'élèves         |
| 12 décembre | Ste Barbe                | Amicale Sapeurs-Pompiers |

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.

### PREVISIONS POUR 2027

|                  | Manifestation  | Organisateur   |
|------------------|----------------|----------------|
| 23 Mai           | Brocante       | Asso des Fêtes |
| 11 et 12 Juillet | Fête Patronale | Asso des Fêtes |



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

Extension  
cimetière.  
Parking du Pallon

